Néologie traductive

Pour accélérer la mise à disposition des néologismes aux traducteurs et rédacteurs, le Réseau international de néologie et de terminologie a mis sur pied une action de veille néologique visant à consigner, puis à diffuser plus rapidement les termes nouveaux par le biais d'un réseau francophone d'échange de néologismes sur Internet, *Balnéo* (Boîte Aux Lettres – NÉOlogie).
Menée en Communauté française de Belgique, une recherche sur la néologie traductive s'intègre dans ce projet du Rint. Le présent article en fait la description.

Termes-clés:
néologie, traduction, veille terminologique.

1 Introduction

Le décalage entre l'apparition des termes et leur consignation dans les dictionnaires constitue un problème pour les traducteurs, rédacteurs et spécialistes des domaines techniques, scientifiques et sociaux. Cette partie du vocabulaire spécialisé et de la langue commune fait régulièrement défaut dans les dictionnaires sur papier, mais également dans les dictionnaires et banques de données terminologiques sur support électronique (disquettes, disque optique compact et en ligne), même si ces derniers peuvent être mis à jour plus facilement et plus rapidement.

Pour accélérer la mise à disposition des néologismes aux traducteurs et rédacteurs, le Réseau international de néologie et de terminologie a mis sur pied une action de veille néologique visant à consigner, puis à diffuser plus rapidement les termes nouveaux par le biais d'un réseau francophone d'échange de néologismes sur Internet, *Balnéo* (boîte aux lettres – néologie).

Menée en Communauté française de Belgique, une recherche sur la néologie traductive s'intègre dans ce projet du Rint. Elle vise la création d'un réseau de traducteurs francophones belges qui s'engagent à signaler les néologismes qu'ils créent eux-mêmes ou qu'ils ont rencontrés au cours de leur travail. Ces néologismes sont soumis à l'étude puis diffusés.

2 La néologie traductive

Dans les différents domaines de la vie sociale, les usagers créent des termes au fur et à mesure de leurs besoins. Le lexique s'enrichit ainsi continuellement, notamment pour dénommer ou désigner de nouvelles réalités.

2.1 Néologie primaire et néologie traductive

On peut distinguer deux types de néologie: celle où la formation d'un nouveau terme, dans une langue précise, accompagne la formation d'un nouveau concept et celle où le terme existe déjà dans une langue et où un nouveau terme est créé dans une autre langue. La situation typique dans laquelle se déroule le premier processus est la situation de travail (le laboratoire de recherche, la fabrication de nouveaux produits, etc.). Le contexte classique de la deuxième forme de néologie est la traduction. Appelons «néologie primaire» la première forme et la seconde, «néologie traductive». En effet, la néologie traductive peut être le fait, sporadique ou plus ou moins systématique, d'instances chargées de terminologie. Ces instances proposent souvent des équivalents pour des termes qui circulent déjà dans la langue d'arrivée sous forme d'emprunts, de calques ou de termes jugés mal formés.

Cependant, l'environnement le plus ancien et le plus naturel de néologie traductive, c'est-à-dire la formation et l'introduction de nouveaux termes qui ont déjà un précédent linguistique, est la traduction. C'est que les traducteurs sont les premiers à être confrontés aux nouveaux termes en LS (langue-source) et aux nouveaux concepts, pour lesquels leur métier les contraint à proposer un équivalent dans la LC (langue-cible).

Nous appelons donc *néologie* la création d'un nouveau terme par un traducteur et, pour la facilité de notre propos, *néologisme* un nouveau terme, proposé dans une traduction, tout en sachant que le débat autour du concept de néologie/néonymie est, aujourd'hui encore, plus ouvert que jamais. Il y a un contraste important entre la constatation de J. Rey-Debove en 1971 («un néologisme est un mot récemment utilisé dans les échanges et absent des corpus métalinguistiques») et l'analyse très fine de F. Cusin-Berche en 1998 (la perception du néologisme est aussi liée au sentiment linguistique du locuteur, à qui un mot «semble» nouveau, au degré de diffusion du terme dans la communauté linguistique et au fait que le néologisme peut se fonder sur la traduction d'idées non originales, mais exprimées de façon inédite, pour exprimer une certaine vison du monde).

2.2 Les traducteurs-néographes

Quoiqu'un traducteur isolé ne crée pas quotidiennement des néologismes et ne s'occupe que d'une partie de la néologie, à savoir la néologie terminologique ou dénominative, l'ensemble du monde de la traduction déploie une activité néographique variée et multiple, surtout dans les domaines où la néologie primaire est elle-même foisonnante. Les traducteurs ont, en effet à produire dans la langue d'arrivée, un texte ayant les mêmes fonctionnalités que le texte dans la langue de départ. La valeur liée au néologisme, souvent signalée dans le microcontexte de la langue de départ, c'est-à-dire dans l'ensemble des informations véhiculées par la phrase ou le paragraphe, nécessite souvent un néologisme parallèle dans la langue d'arrivée. Une périphrase ferait disparaître la fonctionnalité du néologisme (Wijnands 1989: 2), on l'évitera donc dans la mesure du possible.

2.3 La traduction, lieu stratégique pour la néologie

Les néologismes créés par les traducteurs apparaissent immédiatement dans un contexte réel de communication, à savoir l'environnement qui favorise une propagation naturelle des nouveaux termes. L'audience du traducteur est celle du commanditaire de la traduction, qui peut être importante. Les néologismes proposés par les traducteurs circulent immédiatement dans des écrits, support qui semble, pour les termes techniques et scientifiques, la voie de pénétration principale des néologismes, une voie qui a le plus grand potentiel d'acceptabilité dans une communauté linguistique et qui assure donc d'emblée une légitimation, une valorisation et une consécration du nouveau terme.

Souvent pressé par le temps, le traducteur ne peut pas consacrer beaucoup d'énergie à la recherche du néologisme correct. Aussi, plus souvent qu'il ne le souhaiterait, il recourt à des emprunts ou à des périphrases (Hermans 1991: 3). Les traducteurs ont néanmoins conscience de leur rôle de néographes. Selon une enquête menée en Belgique, au Canada, en Suisse et au Luxembourg (Benhamida 1993), 76% des traducteurs estiment qu'ils ont un rôle à jouer dans les processus de diffusion des néologismes bien formés.

2.4 Les principes de la néologie traductive

a) Un premier principe de traduction applicable à la terminologie peut être formulé ainsi: on ne traduit pas d'une langue dans une autre. Le traducteur ne cherche pas systématiquement des équivalents pour tous les termes du texte à traduire (il ne traduit jamais mot à mot). Il crée des termes s'ils sont utiles pour la transmission correcte du message. La néologie traductive obéit en premier lieu aux principes régissant la traduction elle-même. La première obligation du traducteur n'est pas l'équivalence des termes, mais celle du message.

Le néologisme passe donc par le prisme du système notionnel avant de passer par le prisme du système de la langue. Dans le cas de la traduction par équivalence des termes, qui joue un rôle plus important dans la traduction spécialisée que dans la traduction de textes littéraires, le traducteur ne cherche pas d'emblée à traduire le terme. Il identifie la notion exprimée par le terme du texte de départ et réexprime ensuite la notion dans le texte traduit. La question qu'il se posera est donc celle-ci: quel est le terme dans la langue-cible dont le sens correspond exactement à la notion exprimée par le terme dans la langue-source? L'adéquation, c'est-à-dire la qualité qu'a un terme de bien convenir à la notion qu'il exprime, dans le contexte précis du texte à traduire, est donc l'exigence principale.

Le traducteur sait en effet qu'une réalité peut souvent être considérée et dénommée selon plusieurs facettes ou points de vue (Bedard 1986). Cette

connaissance lui permettra de créer de bons équivalents, des termes qui donnent une image aussi nette que possible du référent. La connaissance de l'univers notionnel du domaine, grâce à laquelle le traducteur appartient à la même communauté de pensée que l'auteur et le lecteur, lui permettra de reconnaître plus facilement la fonction du néologisme dans la LS.

b) Un deuxième principe, d'ordre terminologique cette fois, est le respect des traditions présidant à la création des termes dans la spécialité considérée. Chaque discipline ne possède pas seulement son système notionnel, mais également ses matrices terminogéniques, qui lui font choisir de préférence certaines lois de construction des termes. Un nouveau terme n'est pas un objet isolé mais un élément d'un système, plus ou moins structuré. Le traducteur professionnel expérimenté sait qu'en terminologie, il y a peu d'équivalents établis. Les équivalents présentés dans les dictionnaires ne sont souvent que des possibilités, auxquelles le traducteur est libre ou non de donner «vie». L'innovation est en effet contenue potentiellement dans la langue, ce sont des déterminations sociales qui provoquent son émergence à un moment donné. Cependant, le traducteur est parfois obligé de donner vie à un équivalent précis, notamment dans des contextes juridiques et officiels (normes, législations nationales ou internationales). Les traductions lexicales d'une discipline ou d'une technique incluent ce que Kocourek (1992) appelle un «entrain onomasiologique» variable, c'est-à-dire une propension plus ou moins marquée des spécialistes à dénommer toutes les réalités abordées.

c) Le troisième principe, enfin, relève du respect de la cohérence de la langue-cible. Dans ses créations de termes, le traducteur sera conservateur et suivra les voies tracées par la langue. Les termes sont souvent motivés. Les néologismes doivent également offrir la possibilité d'engendrer des dérivés dans leur catégorie lexicale ou dans d'autres catégories lexicales.

3 Caractéristiques des néologismes de traduction

Quels caractères distinguent les néologismes primaires des néologismes créés par les traducteurs? Les hypothèses avancées ci-dessous sont basées sur le corpus des quelque 60 néologismes récoltés en 1995 par le Centre de Terminologie de Bruxelles dans les milieux de la traduction francophone belge.

3.1 Prédominance de la formation syntagmatique

Une première observation est la prédominance des syntagmes, dans notre corpus de néologismes de traduction et ce, quelle que soit la langue du terme-source. Nous émettons l'hypothèse que ce grand nombre est lié au processus même de la néologie traductive. En effet, si l'on compare les néologismes non traductifs avec le reste du corpus, on constate que le pourcentage de syntagmes est plus élevé dans la seconde catégorie. Comparez les termes *coûtenance*, *déclaré*, *fleurage*, *gammiste* avec les néologismes traductifs *gestion intégrée des déchets*, *industrie de la récupération*, *recyclage énergétique*. Les premiers sont pourtant esthétiques (sonorité, connotations) «clairs», même si paradoxalement ils sont parfois cryptiques, sans être motivés à l'extrême.

a) D'une part, l'importance de la formation syntagmatique se manifeste par la comparaison du terme de la langue-source et de son équivalent français. Contrairement au français, l'anglais n'éprouve pas le besoin de préciser, dans les séquences déterminant+déterminé, les rapports logiques qui unissent ces deux éléments. Pour être plus explicite, le français utilisera par contre des prépositions, conjonctions ou subordonnées relatives.

Exemples:

holding pipette ➔ *pipette de maintien*
pipette de contention
pipette d'aspiration
(N+N)

public-key encryption ➔ *encryptage à clé publique*
(Adj. + N + N) (N+prép.+N+Adj.)

Les syntagmes français raccourcissent néanmoins, grâce à la suppression d'éléments de liaison.

Exemples:

bulles trois trous, bulle deux trous.

Cette ellipse est attribuable à l'influence de l'anglais. L'ellipse du régissant, également utilisée dans les langues germaniques, se retrouve aussi en français, mais elle est plus rare.

Exemples:

(*bulle à*) *deux trous*
(*objets*) *encombrants ménagers*
(*déchets*) *inertes*

b) D'autre part, la prépondérance de la formation syntagmatique dans la néologie traductive s'observe également par la

comparaison avec les néologismes non traductifs, par exemple ceux du bâtiment.

Certains de ces néologismes non traductifs sont, il est vrai, des dénominations de spécialisations, dues à la profusion des méthodes, des matériaux, des techniques ainsi qu'à l'approfondissement des connaissances. Cette néologie reflète une évolution du métier, qui s'illustre parallèlement de deux façons. D'une part, on assiste à une redéfinition des tâches: une nouvelle spécialité est créée, qui, tout en regroupant des spécialités plus classiques, se concentre sur un objet spécifique (exemple: la salle de bain pour le *bainiste*, qui s'occupera autant de la plomberie que des revêtements, des boiseries éventuelles, de l'électricité, de la décoration, etc.). D'autre part, les spécialisations portent soit sur le matériau (le *métallier*), soit du lieu (le *vérandaliste*), soit de l'objet (le *dallagiste*). Les dérivés foisonnent pour ces dénominations de spécialisations, avec une préférence évidente pour le suffixe de spécialité -iste. Il va de soi qu'une néologie qui reflète une telle évolution ne peut pas être rendue adéquatement par des syntagmes. C'est, au contraire, la nouvelle dénomination qui créé ou renforce la création des nouveaux métiers.

Il n'en reste pas moins que beaucoup de néologismes secondaires plurilexicaux qui créent et expriment à la fois de nouvelles réalités s'expliquent sans doute par le blocage au niveau même de la notion qu'ils dénotent: un syntagme tient souvent plus de la définition et de la périphrase que de la dénomination.

En outre, la formation syntagmatique, quand elle se base sur un mot-clé auquel on ajoute une épithète, contribue *de facto* à la formation d'un schéma notionnel (générique ➔ spécifique). L'exemple le plus frappant en est les «familles» de termes créés à partir des termes suivants:

bulle: distinction selon l'apparence et l'utilisation (*deux trous, trois trous*)
collecte: distinction selon l'objet (*mono- ou multimatières*), le mode (*fatale, mobile*) et la forme (par *bulles, par parc à conteneurs*)
déchets: distinction notamment par l'origine (*verts, animaux, bureautiques*)
recyclage: distinction au niveau du temps (*pre- ou postconsumer*) de la matière et/ou du résultat (*recyclage énergétique*).

3.2 L'attrait du signifiant

Une deuxième caractéristique de la néologie traductive est l'attrait qu'exerce le signifiant de la langue-source. Elle revêt plusieurs formes et se rapproche du phénomène du calque.

a) Lorsque le signifiant recouvre une des caractéristiques de la notion ou du référent, par exemple sa forme (*skinpack*), le traducteur a souvent tendance à considérer le même trait pour créer un néologisme dans la langue-cible (par exemple, *pelliculage*). Ce faisant, il ne respecte pas le premier principe de la néologie traductive. Rappelons que ce principe consiste à considérer la notion au point d'oublier le signifiant en langue-source et à profiter du fait qu'une notion ou un référent peut être considéré et donc dénommé selon plusieurs facettes ou points de vue (forme, fonction, utilité, utilisation, etc.) (Bedard 1986). Voici un néologisme émanant d'une commission ministérielle de terminologie respectant ce principe de traduction. Il ne s'est pas lexicalisé:

Anglais		Notion		Français
notebook computer	➔	*ordinateur portatif*	➔	*ordinateur plumier*

b) Voici un autre signe de l'attraction exercée par la langue d'emprunt. L'ordre des mots au sein des syntagmes nominaux complexes français respecte généralement les règles d'agencement des mots en français et non celles de la langue anglaise d'origine.

Exemples:

high-band width cable connection
➔ *connexion par câble à large bande*
integrated-services digital network
➔ *Réseau numérique à intégration de services*
object-oriented programme/database
➔ *Programmation/banque orientée objet*

Ce n'est cependant pas toujours le cas, notamment pour les syntagmes courts:

compact disk ➔ *compact disque*

Deux modes d'attraction de l'anglais peuvent expliquer ce phénomène d'inversion déterminant-déterminé: dans les domaines comme l'informatique, l'attraction du modèle syntaxique, dont les linguistes pensaient pourtant qu'elle n'existait pas, ou alors les fausses motivations (en l'occurrence, le public traduit littéralement l'abréviation CD, qu'il connaît bien parce qu'elle figure sur tous les disques compacts qu'il achète).

c) Voici une troisième illustration de l'attrait de la langue originelle. En se transportant de l'anglais en français, un signifiant peut acquérir le statut de terme parce que le traducteur a cru le constater en anglais. Exemples de ces hapax, qui se sont lexicalisés en français, pas en anglais:

general-purpose computer
➔ *ordinateur non dédié*
organizational structure
➔ *structure organisationnelle*

Pour une part, ce phénomène s'explique peut-être par cette pratique de l'antéposition en chaîne de déterminants de l'anglais. Cette pratique donne une allure de substantifs plurilexématiques, donc de termes, à des expressions qui se traduiraient en fait plus élégamment par une subordonnée ou autre périphrase, en français. En ce sens, on

peut émettre l'hypothèse selon laquelle l'attrait du signifiant entraîne dans certains cas une terminologisation presque forcée du français...

3.3 De nouveaux formants internationaux

Un grand nombre de termes sont composés sur base d'*écologique*, qui devient par abrégement *éco*(-). Cette forme abrégée est devenue un élément de composition à part entière dans le domaine de l'environnement. Ce préfixe joue un rôle comparable à celui qui provient du grec et du latin. De fait, cette particule a effectivement une origine grecque (*oikos*), mais elle s'est sémantiquement transformée, plus particulièrement ces 25 dernières années. Elle se rattache désormais au concept de l'environnement en général, et non plus de la maison, comme l'aurait exigé un point de vue strictement étymologique. Au sujet d'*éco*(-) encore, on note un flottement quant à sa graphie et à son insertion dans les composés. On l'y trouve avec et sans trait d'union.

Dans la protection de l'environnement, un autre élément fertile pour la création lexicale est l'adjectif *vert* (*écosac vert, verdir*). Il est relativement peu fréquent dans les termes qu'il nous a été donné de récolter, mais bien présent dans le vocabulaire de l'environnement, et ce, dans une série de langues, notamment l'allemand et l'anglais. Eco- et vert sont par ailleurs devenus synonymes, désignant tous deux la notion «respectueux de l'environnement»: *police verte, PC vert, comptabilité verte*...

3.4 Toujours des emprunts, des calques et peu de néonymes

Nous avons rencontré relativement peu d'emprunts ou de calques parmi les termes qui nous ont été soumis. De toute évidence, les domaines qui restent les plus soumis à cette pratique sont ceux de l'informatique et de la médecine. Exemples:

workflow, drawer ➔ *tiroir*

Nous n'avons rencontré aucun exemple de création *ex nihilo*. Ce procédé de création lexicale n'est pas fréquent dans la pratique du traducteur, et ne lui est d'ailleurs pas recommandé. Ce type de procédé est presque exclusivement réservé à la publicité (pour les dénominations commerciales, notamment). Il ressort d'ailleurs de plusieurs recherches menées dans le domaine que ce type de terme s'enracine très difficilement dans l'usage, car le locuteur le perçoit comme un «corps étranger» dans sa langue.

3.5 Des confixes hybrides

Dans les confixes, on remarque un nombre important de formations hybrides (latin-grec, classique-moderne) parmi les termes qui nous ont été soumis. L'usage ne semble donc pas éprouver de réticences vis-à-vis de ce procédé, pourtant critiqué et déconseillé par l'ensemble des linguistes et philologues. Exemples:

écophile	formant moderne *éco*(*logie*) + formant grec *philo*
polynormé	formant grec *poly* + formant moderne *normé*
domologie	formant latin *domus* (*maison*) + formant grec *logos* (*discours*)

La recherche d'équivalents pour des acronymes anglais mène le traducteur à créer des termes dont on ne connaît ni le statut ni les possibilités de diffusion.

On propose par exemple *mégadivertissement* pour *megatainment*, et *alicaments* comme équivalents de *medifood*. Quant à *UFO-ologist*, il est traduit par *ovniologue*.

3.6 Création lexicale liée à Internet

Les activités et termes variés proposés sur Internet ont suscité une explosion de termes ou mots nouveaux, même s'ils ne sont pas tous spécialisés. En voici quelques exemples, qui constituent un défi à la créativité du traducteur, mais qu'il doit impérativement transposer d'une manière ou d'une autre. Les termes créés sont peu stables, tant pour le fond que la forme (graphies multiples) et ils semblent hésiter entre la forme syntagmatique N+Adj (ex. *banque virtuelle* pour *web banking*) et le composé ou confixe «*cyber*- + N»:

Angl. *Cyberspace*
➔ Fr. *cyberespace*
Cyberocracy
➔ *ybérocratie*
All. *Cyber-Zeugin*
➔ *cybertémoin*
Cyber-Anwalt
➔ *cyberavocat*
Cyberpolizei
➔ *cyberpolice*
Vs. *Cyber-Küken*
➔ *poussin cybernétique*
Cyber-Haustier
➔ *animal domestique virtuel*
Angl. *cyber-car*
➔ *voiture virtuelle*
Nl. *Cyberparadijs*
➔ *paradis virtuel*

On le voit, il importe de mobiliser les facultés créatrices de la langue française et de ses locuteurs et de permettre aux francophones le comportement ludique dont font preuve les anglophones dans leur usage quotidien de la langue. Ces mots ou termes se stabiliseront ou disparaîtront, c'est l'usage qui

tranchera. De nombreux néologismes liés à Internet semblent ressortir exclusivement au domaine de l'écrit (média ou publications pour internautes).

Il ne suffit donc pas au traducteur, pour créer de bons néologismes, de respecter les principes de la néologie traductive rappelés plus haut, ni de connaître et d'appliquer les procédés classiques de formation lexicale en français. D'autres ressources, que mentionne Cl. Bédard (1986), sont d'excellents moteurs de création:

1. L'emprunt à des domaines techniques analogues;
2. L'extension de sens;
3. L'omission de constituants lorsque le syntagme d'origine est déjà très long.

Le traducteur dispose d'une assez grande liberté de choix, pour les moyens linguistiques réexprimant en LC, avec les mêmes fonctionnalités (Delisle 1993), le sens d'un texte en LS.

4 Conclusions

L'étude des néologismes recensés nous a permis de dégager deux caractéristiques majeures, et à notre avis mal connues, du processus même de la néologie traductive: à savoir la prédominance de la formation syntagmatique et l'attrait du signifiant de la langue-source. Pour créer de bons néologismes, le traducteur doit dès lors, plus systématiquement et plus consciemment, se dégager de la manière dont la notion est exprimée (ou le référent est dénommé) dans la langue-source. Il lui faut considérer tous les aspects et toutes les dimensions de la notion ou du référent. Il pourra ainsi utiliser l'aspect ou la dimension qui convient le mieux au discours, aux habitudes langagières et terminologiques de la langue-cible.

Cette méthode lui permettra d'avoir moins recours aux calques, mais souvent également de trouver de meilleures solutions qu'un syntagme définitoire. Il contribuerait ainsi mieux à l'enrichissement de la langue en créant des termes plus courts, plus esthétiques et réellement nouveaux.

La néologie traductive est un domaine inexploré. Les résultats d'études à son propos intéresseraient aussi bien la traductologie que la néologie en langue française. C'est que la langue française et sans doute toutes les langues du monde sont en situation de traduction, presque systématique, par rapport à l'anglais. Outre un cours de terminologie, ne faudrait-il pas dès lors ajouter au programme des spécialistes eux-mêmes, ou au moins à celui de leurs formateurs, un cours de traductologie?

Adrien Hermans
et Andrée Vansteelandt,
Centre de terminologie de Bruxelles,
Institut Marie Haps,
Bruxelles.

Bibliographie

Abreu (J.M.), 1994: «L'abréviation dans le langage technique», dans *La Banque des mots*, nº 47, p. 105-115.

Adda (R.), Bastuji (J.), Bochmann (K.) *et al.*, 1979: *Néologie et lexicologie: hommage à Louis Guilbert*, Paris, Larousse.

Bedard (C.), 1986: *La traduction technique. Principes et pratique*, Québec, Linguatech.

Benhamida (L.), 1993: «Translators and Interpreters as Adopters and Agents of Diffusion of Planned Lexical Innovations: The Francophone Case», dans Ed. Wright (S.E.) and Wright (L.D.): *Scientific and Technical Translation*, Amsterdam, Benjamins.

Boulanger (J.-C.), 1990: «La création lexicale et la modernité», dans *Le Langage et l'homme*, XXV, 4, p. 233-240.

Cusin-Berche (F.), 1998: *Le management par les mots: Étude sociolinguistique de la néologie*, Paris, L'Harmattan.

de Schaetzen (C.), 1994: «Méthodologie des attestations en néologie terminologique», dans *Le Langage et l'homme*, XXIX, 1.

Delafontaine (Christine) sous la direction de I. Hoorickx, 1994-1995: *A Terminology of Medically Assisted Procreation*, Bruxelles, Institut Libre Marie Haps.

Delisle (J.), 1993: *La traduction raisonnée*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

Diki-Kidiri (M.), Joly (H.), Murcia (C.), 1981: *Guide de la Néologie*, Paris, Conseil international de la langue française.

Dugas (A.), Molinier (C.), 1992: «La productivité lexicale», dans *Langue française*, nº 96, p. 3-124.

Goosse (A.), 1975: *La néologie française aujourd'hui: observations et réflexions*, Paris, Conseil international de la langue française.

Guilbert (L.), Baggioni (D.), Bastuji (J.), Dresco (P.), Fauveau (B.), Gardin, Guespin (L.), Laurian (A.-M.), Lefevre (G.), Marcellesi (C.), Mortureux, Petroff, 1974: «La néologie lexicale», dans *Langages*, n° 36, p. 3-128.

Guilbert (L.), 1975: *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.

Hermans (A.), 1991: «Groupes de travail en terminologie», dans *Le Langage et l'homme*, XXVI, 2-3, p. 165-171.

Hermans (A.), 1991: «Quelques pratiques terminographiques des traducteurs belges», dans *Nouvelles de la FIT*, 10, 3.

Hermans (A.), 1994: «Traduction et néologie. Proposition de coopération», dans *Le Langage et l'homme*, XXIX, 3-4, p. 299-302.

Hohnhold (I.), 1990: *Übersetzungsorientierte Terminologiearbeit: Eine Grundlegung für Praktiker*, Stuttgart, Intra.

Hrsg Altner (G.) *et al.*, 1993: *Jahrbuch Ökologie*, München, C.H. Beck.

Humbley (J.), 1993: «L'observation de la néologie terminologique: l'expérience du CTN», dans *La Banque des mots*, 5, numéro spécial, p. 65-73.

Kocourek (R.), 1982: *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Brandstetter Verlag.

Lenoble-Pinson (M.), 1991: *Anglicismes et substituts français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 173 p.

Massenaux (Nadine) sous la direction de Mme Costa, 1992-1993: *Vokabular der Wende in den deutschsprachigen und französischen Presse, Lexeme und Termini*, Bruxelles, Institut libre Marie Haps.

Rey-Debove (J.), 1971: *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Mouton.

Sager (J.-C.), 1989: «Term Formation», dans *Lebende Sprachen*, XXXIV, 4.

Thiel (G.), Thome (G.), 1987: *Resolutionen: Ein empirisch entwickelter Beitrag zur Textanalyse*, Tübingen, G. Narr.

Wijnands (P.W.), 1989: «Le néologisme comme problème de traduction», *dans Lebende Sprachen*, XXXIV, 2.

Remerciements

La recherche a été encouragée par une subvention accordée par le Service de la langue française du Ministère de la culture et des affaires sociales de la Communauté française de Belgique.

La recherche dont le présent article donne quelques résultats a été réalisée par Adrien Hermans, Élisabeth Lequeue et Andrée Vansteelandt, avec la collaboration de Hélène Bertrand, de Thierry Lepage et de Pablo Sanz Moreno.